

Projet de Mandat du groupe de travail “Bâtiment” du CNIG

28 février 2022

Préambule

En France, le secteur du bâtiment représente près de 45% de la consommation d'énergie finale et 27% des émissions de gaz à effet de serre.

Face à ce constat et issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dites “**Loi Climat & Résilience**” portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises. Elle prévoit notamment la mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments, qui vise à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, tout en poursuivant un objectif de lutte contre la précarité énergétique.

L'ADEME a donc pour mission de contribuer à la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique des bâtiments, qui vise à développer des outils adaptés afin de massifier la rénovation énergétique, tant des logements que des bâtiments tertiaires. Malheureusement, **le croisement difficile entre les différentes bases de données pertinentes** empêche une description fine des bâtiments, et donc le suivi des rénovations effectuées.

C'est pourquoi l'ADEME a initié depuis septembre 2021 **le projet dit « Bat-ID »** en participant au programme d'Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) de la Direction Interministérielle du Numérique. Ce programme de 10 mois a permis l'intégration de deux EIG (Mme. Elisabeth Talbourdet-Ville et M. Félix Veith) au sein du service bâtiment de l'ADEME, dont la mission est de **contribuer à la création du référentiel national du bâtiment et d'un identifiant unique associé qui deviendra un véritable pivot pour croiser les jeux de données pertinents entre eux.**

Des travaux de recherches ont été ainsi menés par les équipes Bat-ID et publiés en décembre 2021 via une newsletter, appelant également toute entité publique souhaitant s'impliquer sur ce sujet à collaborer.

Le Conseil National de l'Information Géolocalisé (CNIG) a ainsi invité l'équipe du projet Bat-ID à présenter les premiers résultats de la mission lors de la Commission Besoins et Usages du 8 février 2022. **Il a été convenu entre les parties prenantes lors de cette commission qu'un groupe de travail autour du Bâtiment était nécessaire** pour permettre à l'ensemble des acteurs du secteurs de participer et suivre les travaux autour de la conception d'un référentiel national du bâtiment.

Ce projet de mandat auprès du CNIG vise ainsi à élaborer un référentiel national du bâtiment permettant d'identifier de manière précise les bâtiments érigés sur le territoire

national, et de créer un identifiant unique du bâtiment comme donnée pivot pour permettre de croiser tous les jeux de données qui se rattachent à l'objet "bâtiment", notamment l'adresse, la parcelle cadastrale, la BD Topo de l'IGN mais aussi les bases de données dites "métiers" telles que le DPE, les données de consommations énergétiques, ou les données liées à l'environnement du bâtiment.

L'objectif est de fixer un standard de référence, permettant aux différents acteurs de s'y conformer, dans un souci d'harmonisation des pratiques.

Mission et Objectifs généraux

Le groupe de travail "Bâtiment" est chargé de contribuer à la concertation et coordination des acteurs dans l'objectif de créer et implémenter un référentiel national du bâtiment ainsi qu'un identifiant unique associé. Il est animé par les équipes du projet Bat-ID, projet porté conjointement par l'ADEME et le CSTB.

Il travaille en lien avec le groupe de travail ERP déjà existant, animé par Myriam Cros, d'OPenIG. En effet, la question des Établissements Recevant du Public étant un sous-ensemble de l'adressage des bâtiments, il est nécessaire de réaliser ces réflexions de façon concertée.

Organisation & Fonctionnement

Le règlement intérieur du CNIG s'applique à l'organisation et au fonctionnement du groupe de travail "Bâtiment". Le co-pilotage du groupe de travail est assuré par l'ADEME et le CSTB.

L'animation est placée sous la responsabilité des équipes du projet Bat-ID, Félix Veith et Elisabeth Talbourdet-Ville. Le secrétariat technique est assuré par les équipes du projet Bat-ID

Le groupe de travail mène sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs de données, des représentants de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des fournisseurs de services liés à l'information géographique et des infrastructures de données géographiques. Il coordonne les contributions de ces acteurs. Le groupe de travail est ouvert et à géométrie variable selon les sujets abordés.

Méthode de travail

Les travaux préparatoires comprennent :

- La consultation préalable des grands acteurs du secteur bâtiment sur les axes de travail envisagés, notamment l'ADEME, l'AITF, le CEREMA, le CSTB, la DGFIP, l'IGN, la Métropole de Toulouse (entre autres) ;
- La présentation de la recherche utilisateurs effectuée et de la méthodologie de recherche associée;
- Des travaux d'expérimentation du référentiel national du bâtiment et de l'identifiant unique associé à l'échelle d'une métropole;

- La prise en compte de la législation en cours et de ses évolutions notamment le cadre posé par la directive INSPIRE dans les travaux d'élaboration d'une définition commune de l'objet "bâtiment".
- L'étude du cadre réglementaire favorable posé par la Loi Lemaire (2016) en matière d'Open Data, la loi dites 3DS (2022). L'opportunité de faire entrer le référentiel du bâtiment sur la liste des données dites "de référence" est également un axe de recherche qui sera présenté en détail lors des sessions du groupe de travail.

Plan de travail prévisionnel

L'objectif est de faciliter la mise en œuvre d'un référentiel national du bâtiment et d'un identifiant unique du bâtiment associé dont pourront bénéficier l'ensemble des acteurs du secteur du bâtiment.

- **Axe n°1** : Aboutir à une **définition unifiée et partagée de l'objet 'Bâtiment'**. Plusieurs sessions sont à prévoir pour aboutir à la création de ce nouveau standard.

L'équipe Bat-ID envisage par ailleurs une intervention de [l'équipe Suisse du Reg-BL](#) en charge de la création et la maintenance du référentiel national du bâtiment suisse, pour un partage de connaissance et d'expérience à l'international sur les opportunités que présente la création d'un référentiel national dans ce secteur.
- **Axe n°2** : Entamer une réflexion sur les processus d'attribution/génération de l'ID et envisager les modifications réglementaires et opérationnelles futures nécessaires pour le déploiement de ce référentiel à l'échelle nationale.

Moyens mis en oeuvre

Pour atteindre ces objectifs, le groupe de travail s'appuie sur :

- 2 à 3 réunions pendant la durée du mandat, avec accès via un système de visioconférence;
- des échanges à distance via une plateforme collaborative comprenant un espace de dépôt accessible en lecture/écriture aux membres du groupe.

Durée du mandat

Le présent mandat est défini pour une durée de 6 mois renouvelable, correspondant à la fin de la mission du programme d'Entrepreneurs d'Intérêt Général. Il est possible que la mission EIG soit prolongée jusqu'en Décembre 2022 - auquel cas le mandat serait également prolongé.

Fait à Paris le ...